



1^{ère} Journée mondiale pour un tourisme responsable et respectueux.
Thème 2007 : Non au tourisme sexuel, crime sans frontières !
2 juin 2007

Déroulement de la journée à Paris

14h00. Arrivée des participants et mot d'introduction
Frédéric Leroy, Directeur général de l'APSEC

Modérateur: Jean-Pierre Sauvageot, Président de l'APSEC

14h15- 14h30

Partie 1. Promouvoir un tourisme responsable et respectueux-Lancement de la Coalition Internationale pour un tourisme responsable et respectueux

- Présentation de la Coalition Internationale pour un tourisme responsable et respectueux.

Mélanie Moussours, APSEC

14h30-17h00

Partie 2. "Non au tourisme sexuel, crime sans frontières!"

- Le tourisme responsable: un moyen de lutte contre le tourisme sexuel

Fadi Farhat et Sabine Chantrier, respectivement Secrétaire général et Vice-Présidente de Sentiers pour l'Enfance

- Tourisme sexuel et souffrance des enfants

Florence Lamblin, Vice-Présidente de l'ACPE

- Prostitution des enfants au Cambodge: situation et perspectives. Données des enquêtes d'AIDéTouS sur le tourisme sexuel impliquant des enfants (2001-2005)

Frédéric Sorge : pédiatre et médecin de Santé Publique, (hôpital Saint Vincent de Paul, Paris) et membre d'AIDéTouS

- Témoignage: la lutte contre le tourisme sexuel au Burkina Faso

Jean Raogo Ouedraogo, Président de la Coalition Nationale du Burkina Fasso

- Les lois d'extraterritorialité: contenu juridique et application

Janine Abram-Profeta, responsable juridique de l'ACPE

- Quand les professionnels du tourisme s'impliquent

Philippe Laloue, Secrétaire général adjoint du SNAV et Dominique Vaucy, Président du Conseil professionnel des producteurs de groupes

- Questions-réponses avec la salle.

La 1^{ère} **Journée mondiale pour un tourisme responsable et respectueux, le samedi 2 juin 2007**, a été l'occasion de tenir une conférence sur le thème 2007 : « **Non au tourisme sexuel, crime sans frontières !** ». Cette conférence a réuni les partenaires de la Coalition Internationale pour un tourisme responsable et respectueux regroupant de nombreux acteurs du secteur touristique.

La journée fut ouverte par **Pierre Caussade**, Directeur Qualité, Environnement, et Développement Durable d'Air France, qui avait notamment exprimé son soutien à cette journée en prêtant gracieusement une de leur salle de conférence. Il a rappelé les engagements et les actions d'Air France dans le domaine du tourisme responsable et plus particulièrement de la lutte contre le tourisme sexuel.

Frédéric Leroy, Directeur Général de l'APSEC (Accueil Prévention Soutient aux Enfants Cambodgiens et Chinois) et initiateur de la Journée mondiale du 2 juin, a ensuite présenté la Coalition Internationale pour un Tourisme Responsable et Respectueux et ses origines. Il a expliqué que son expérience au Cambodge lui avait permis de prendre conscience de l'ampleur du phénomène du tourisme sexuel impliquant des enfants et du manque d'action coordonnée et collective visant à enrayer ce fléau. De là, est né l'idée de créer cette journée mondiale pour un tourisme responsable et respectueux dont la structure pérenne devait naturellement être la Coalition Internationale pour un Tourisme Responsable et Respectueux.

Mélanie Moussours, bénévole de l'APSEC, a alors expliqué les objectifs et la mission de la Coalition Internationale pour un Tourisme Responsable et Respectueux. Alors que la première cause pour l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est l'extrême pauvreté et la précarité, il est nécessaire de promouvoir un tourisme responsable et respectueux qui soit un réel outil de développement durable que ce soit sur les plans économique, social, culturel ou environnemental. Les objectifs sont de contribuer à atteindre les Objectifs du Millénaire et de démocratiser le thème du tourisme responsable en alimentant le débat, en sensibilisant et mobilisant le public autour de ce thème, en influençant les politiques à tous les niveaux et en rassemblant autour d'un objectif commun l'ensemble des acteurs de la société civile (secteur associatif, professionnels du tourisme, institutions publiques, voyageurs, etc.).

La deuxième partie de la conférence a été consacrée exclusivement à la question du tourisme sexuel impliquant des enfants. **Fadi Farhat**, Secrétaire général de Sentiers pour l'Enfance est dans ce sens revenu sur le concept de tourisme durable afin d'en expliquer les tenants et les aboutissants et de démontrer son potentiel en matière de lutte contre le tourisme sexuel. Après être revenu sur les chiffres clés du tourisme (691 millions de touristes en 2003, 1 milliard de touristes en 2006 et 1,6 milliards prévus pour 2020 et principale source de devises dans de nombreux pays), Fadi Farhat a mis en évidence les effets positifs (développement économique, échanges culturels, etc.) mais aussi les effets négatifs du tourisme traditionnel (peu de bénéfices pour les populations locales, impacts écologiques néfastes, occidentalisation, etc.). Il a ensuite expliqué ce que l'on entendait par les différentes déclinaisons du tourisme responsable (tourisme solidaire, écotourisme, tourisme communautaire, tourisme équitable) et attiré l'attention sur les dérives marketing qui pouvaient exister dans ce domaine. Enfin, faisant le lien entre l'augmentation du tourisme sexuel impliquant des enfants, l'expansion incontrôlée du tourisme de masse et l'extrême pauvreté des populations victimes, il a appelé à des actions concrètes telles que des projets d'aide à l'enfance, l'éducation à l'écoconscience rassemblant l'ensemble des partenaires et des acteurs de la société civile, chacun ayant un rôle à jouer.

Florence Lamblin, Vice-Présidente de l'ACPE, a quant à elle, fait un exposé sur le tourisme sexuel et ses conséquences sur les enfants afin de mieux comprendre le phénomène. Après avoir donné le cadre général dans lequel s'insère le tourisme sexuel c'est-à-dire les phénomènes plus larges que sont la traite des êtres humains, la prostitution et l'exploitation sexuelle et commerciale des enfants (ESEC), Florence Lamblin s'est penché sur les raisons de l'expansion du tourisme sexuel. L'explosion démographique et explosion de la pauvreté matérielle et affective des populations des pays pauvres les rendent vulnérables face aux réseaux de proxénétisme et de la traite et de leurs complices. A cela s'ajoute le développement du tourisme, l'explosion de la demande touristique vers les pays concernés et les facilités offertes par Internet en termes de contournement des circuits officiels pour l'organisation de séjours à l'étranger. Si parmi les centaines de millions de touristes par an, 10% choisissent leur destination en fonction des opportunités de tourisme sexuel, il reste très difficile de chiffrer réellement l'ampleur du phénomène. En effet, à ces 10% il faut rajouter les clients occasionnels ou opportunistes qui ayant un certain sentiment d'impunité passent à l'acte. Les conséquences physiques et psychologiques pour les enfants victimes sont évidemment dramatiques : déchirures annales ou vaginales, grossesse précoce, infections sexuellement transmissibles, VIH/SIDA, perte d'estime de soi, dédoublement de la personnalité, comportements addictifs, etc. « Les enfants sont victimes d'un double meurtre physique et psychique ». Pour finir, la Vice-Présidente de l'ACPE est revenue sur le faux argumentaire du touriste sexuel : la minimisation des risques face au VIH, l'aide financière économique qu'il représenterait, l'environnement et la culture locale qui permettrait ce genre de comportements, le consentement de la victime qui n'existe que parce qu'elle est par ailleurs opprimée, la fausse sexualité libérée des populations concernées, la minimisation des actes accomplis (« c'était un câlin »), la justification affective (« Je lui ai apporté l'amour et le réconfort dont il avait besoin ») ou l'impression de l'impunité.

Frédéric Sorge, pédiatre et médecin de Santé Publique, (hôpital Saint Vincent de Paul, Paris) et membre d'AIDéTouS, a illustré et complété l'exposé précédent par la présentation des résultats des enquêtes menées par AIDéTouS (Association Internationale pour le Développement, le Tourisme et la Santé) de 2001 à 2005. Les facteurs déterminants du tourisme sexuel au Cambodge sont la croissance du tourisme depuis le déminage du site d'Angkor Wat en 1995, le transfert du marché thaïlandais vers le Cambodge suite à la hausse de la répression dans ce dernier pays, la complicité du secteur du tourisme, la création de réseaux mafieux, le comportement pervers de certains touristes, le développement de certains sites web spécifiques. Les enquêtes réalisées par AIDéTouS avaient pour but identifier les déterminant du tourisme sexuel impliquant des enfants, caractériser les profils des consommateurs, concevoir des programmes ciblés de sensibilisation et de prévention à l'attention des acteurs du tourisme et réduire le tourisme sexuel et ses conséquences néfastes. Ces 5 enquêtes réalisées entre 2001 et 2005 avaient pour but respectivement d' :

- Identifier le comportement des touristes avec les prostituées,
- Montrer la corrélation entre l'augmentation du tourisme sexuel et ses conséquences et la croissance du tourisme international et identifier la relation entre le nombre de touristes au comportement pédophile avec l'âge d'entrée des enfants dans la prostitution
- Mesurer le flux de clients Cambodgiens et touristes étrangers dans les lieux de prostitution sur une période donnée
- Caractériser les prostituées, leur style de vie et leurs conditions de travail
- Identifier les facteurs de risque d'entrée et de permanence dans la prostitution et décrire les conditions de travail et les risques associés

Les recommandations pour lutter contre le tourisme sexuel et le prévenir sont globalement de faire prendre conscience des conséquences physiques et psychologiques graves sur les victimes, faire prendre conscience que l'abus sexuel des enfants est un crime, et lutter contre le faux argumentaire du touriste sexuel notamment l'aide financière qu'une telle pratique peut constituer.

Jean Raogo Ouedraogo, Président de la Coalition Nationale du Burkina Faso et de l'Association Itinérance a rappelé à quel point le développement des pays pauvres peut passer par la mise en valeur de leur potentialité touristique économique et culturelle. Le tourisme au Burkina Faso connaît actuellement une évolution positive en ce que les sites écotouristiques du Burkina Faso prennent naissance dans la conscience nationale. Mais alors que le tourisme se développe, il est important d'expliquer aux populations les enjeux et les dérives que peuvent représenter ces flux, dérives telles que le tourisme sexuel. « Nous sommes aussi victimes de ce tourisme sexuel qui touche nos sœurs et enfants les plus jeunes qui adorent voir venir le touriste qui leur offre cadeaux et argent ». Il a également cité en exemple l'affaire d'un film pornographique tourné, par des soi disant touristes, avec des filles de la ville dans un site naturel au sud du Burkina Faso. Pour lutter contre ce type de dérive, l'association Itinérance entend promouvoir et mettre en place un autre type de tourisme au Burkina Faso basé sur le respect des cultures et des traditions. Cela prendra notamment la forme d'un écovillage d'accueil solidaire dont le but est bien d'améliorer les conditions de vie locale. Jean Raogo Ouedraogo a ensuite présenté les activités prévues pour la Journée Mondiale pour un tourisme responsable et respectueux, au Burkina Faso. Cette journée a au Burkina Faso la reconnaissance officielle du ministère Burkinabé du tourisme et le soutien du Centre Culturel Français George Méliès, les guides, M. Soura de l'ADRA, Mike Prouth de la SOMITA, Mme Alizeta de l'asso Acte Local, les lycéens vainqueurs du tournoi, les dames de l'AVP.

Janine Abram-Profeta, responsable juridique de l'ACPE, a pris la parole afin d'exposer les solutions juridiques au tourisme sexuel impliquant des enfants et notamment les lois d'extraterritorialité. Le principe de territorialité des lois est le principe selon lequel toute personne présente sur le territoire d'un Etat doit se soumettre à sa législation et est responsable devant les juridictions dudit pays. L'extraterritorialité des lois, quant à elle, suppose que tout ressortissant français peut être poursuivi pour un crime ou délit commis à l'étranger. En France, depuis 1866, tout ressortissant français peut-être poursuivi en France pour tout crime ou délit commis à l'étranger sous 3 conditions: 1) punition des faits par la législation du pays où ils ont été commis, 2) plainte de la victime ou de ses ayant-droits ou dénonciation par le pays où le fait a été commis 3) absence d'une décision pénale étrangère définitive. Depuis 1994, les deux premières conditions ont été supprimées pour le délit d'atteinte sexuelle sans violence commise par un adulte à l'étranger sur un mineur de 15 ans moyennant rémunération. De même, la loi du 18 juin 1998 a étendu ces mesures de simplification à d'autres délits sexuels commis à l'encontre de mineurs. La mise en œuvre extraterritoriale pourra s'appliquer non seulement aux nationaux français mais aussi aux personnes résidant habituellement en France. Ces nouvelles dispositions ont fortement facilité la répression des abus sexuels commis contre les enfants en ne garantissant plus l'impunité des « clients ». Ainsi, l'ACPE s'est-elle systématiquement portée partie civile dans des cas dont elle a eu vent. Or, l'application de ces lois reste le problème majeur pour plusieurs raisons. D'abord, tous les pays n'ont pas adopté les mêmes dispositions juridiques que la France de sorte que les ressortissants d'autres pays ne peuvent pas toujours être poursuivis. De plus, le nombre de cas signalé et les arrestations restent minimes. Dans une deuxième partie, Janine Abram-Profeta a parlé des différentes affaires emblématiques au cours desquelles l'ACPE s'est portée civile. Elle a souligné notamment que malheureusement ce nombre d'affaires est relativement dérisoire par rapport à la réalité des faits à cause des obstacles mentionnés précédemment.

Le cycle des interventions a été fermé par **Dominique Vaucy**, Président du Conseil professionnel des producteurs de groupes et **Philippe Laloue**, Secrétaire général adjoint du SNAV. Le SNAV est le Syndicat National des Agences de voyages. Ses deux représentants ont insisté sur la responsabilité et les engagements des professionnels du tourisme dans la lutte contre le tourisme

sexuel alors que le SNAV dit « clairement NON au tourisme sexuel, crime sans frontières ». Ils ont insisté sur le fait que les professionnels du tourisme qu'ils représentent à travers leur syndicat sont partie prenante de toute initiative visant à promouvoir un tourisme responsable et respectueux.

Le **débat** avec la salle a amené à se poser plusieurs questions.

Concernant le rôle de la religion dans le tourisme sexuel impliquant des enfants et l'exploitation sexuelle des enfants, il a été répondu que l'impact de la religion avait souvent comme conséquence de développer un tabou autour des questions sexuelles de sorte que la question du tourisme sexuel impliquant des enfants est évitée et cachée.

Par ailleurs, la place des femmes a également été abordée. Le tourisme sexuel n'implique, en effet, pas que des hommes et de plus en plus de femmes s'adonne à ce genre de pratique. Même s'il est souvent plus difficile d'aborder le sujet, il faut être conscient de ce fait également.

La marche blanche en Suisse a réussi à réunir suffisamment de signatures afin de convoquer un référendum populaire pour rendre les crimes d'abus sexuel contre des enfants imprescriptibles. A la question de savoir si cette imprescriptibilité était envisageable en France, il a été répondu que juridiquement cela revenait à considérer ce type de crime comme un crime contre l'humanité alors qu'il n'y a pas vraiment de volonté de mettre ces deux types de crime sur le même plan. C'est pourquoi cette question nécessite d'y réfléchir et un réel débat.

Enfin, la question de l'éducation des enfants a également été soulevée sachant que 3 ans d'écoles permettent de réduire les risques d'entrée dans la prostitution infantine.

Et au Cameroun...

Programme de la journée. En partenariat avec le ministère du tourisme camerounais.

10h: Cérémonie d'Ouverture

- Présentation de la journée et de la coalition

M. Cromer – Sentiers Pour l'Enfance Tourisme

- Discours d'ouverture par le Ministère du Tourisme

Mme Mindja, Secrétaire Générale du Mintour

10h20: Présentation générale du Tourisme au Cameroun

Mme Bomba Atangana Elise, Directrice des Entreprises Touristiques

10h35: Conférence sur le Tourisme Responsable, pour un Respect des Peuples et de leur environnement

- Présentation générale du concept

M. Guillaume Cromer, Sentiers Pour l'Enfance Tourisme

- Tourisme Durable au Mintour

M. Elimbi Ebenezer

- Projet STEP / OMT à Ebogo

Mlle Capseta Jessica

- Mount Cameroun Ecotourism

M. Ferdinand Ekom

- ONG Afrecam - Tourisme Responsable Sud Cameroun

Mme Jacqueline Ondo

11h30: Pause Café

12h: Table Ronde sur les Ravages du Tourisme Sexuel

M. Guillaume Cromer

Débats et ébauches de solutions

13h: Signature d'une Charte par les acteurs du tourisme camerounais pour dire NON au tourisme sexuel

Cocktail de Clôture

Bilan de la journée. Par Guillaume Cromer.

La 1^{ère} Journée mondiale pour un tourisme responsable et respectueux au Cameroun fut globalement un succès. Soutenu par le ministère du tourisme camerounais, elle a attiré entre 120 et 130 personnes dont les délégués provinciaux et nationaux du Mintour, des dirigeants d'hôtels et d'agences de voyages, des guides, des curieux et bien sur les medias (radio, TV nationales, Presse écrite, nationale et internationale).

La Journée s'est ouverte sur le tourisme au Cameroun. Il était en effet important d'éviter l'écueil médiatique de présenter le Cameroun seulement comme une destination de tourisme sexuel (suite notamment au reportage d'Envoyé Spécial diffusé sur France 2). Il semblait important de tenir également un discours positif sur le tourisme au Cameroun.

La deuxième partie de la Journée a traité de la problématique du tourisme sexuel et de ses ravages. Guillaume Cromer, Sentiers pour l'Enfance, qui a ouvert le débat sur le thème a fait une présentation générale sur le tourisme sexuel à l'échelle mondiale et s'est notamment appuyé sur les différents rapports existants et sur l'ouvrage de Franck Michel, *Planet sex*. Le débat s'est concentré plus spécifiquement sur le Cameroun. Il fut intéressant d'aborder les difficultés que rencontrent les hôteliers face à ce genre de pratique. Etant donné les conditions économiques sur place, il est souvent difficile de refuser des clients.

Le point important de cette journée fut le discours de Mme Mindja, la Secrétaire Générale du Mintour qui s'est engagée à ce que le Mintour rejoigne la Coalition Internationale et la signature de la Charte, qui symbolique et médiatique, ne doit pas être une fin en soi et doit servir de tremplin.

La 1ère journée mondiale pour un tourisme responsable et respectueux dans les médias!

La Coalition Internationale pour un tourisme responsable et respectueux, l'APSEC et ses partenaires (Air France, le SNAV, AIDéTouS, l'ACPE, Sentiers pour l'Enfance, Paris TV Production et Echoway) tiennent à remercier l'ensemble des médias (presse écrite, TV, radio) qui nous ont soutenu et relayé dans leurs colonnes.

Par ordre chronologique, nous ont relayés les médias suivants.

Presse écrite et presse en ligne :

- Tourmag*, « SNAV : « Non au tourisme sexuel, crime sans frontières ! » », 16 mai 2007
- Dépêche AFP Economique*, « Les agences de voyages françaises s'associent à la lutte contre le tourisme sexuel », 22 mai 2007
- Quotidien du Tourisme*, « Tourisme sexuel : que ces prédateurs ne puissent plus exercer leur sale besogne », 22 mai 2007
- Cyberpresse.ca*, « Les agences de voyages françaises s'associent à la lutte contre le tourisme sexuel », 22 mai 2007
- Tourisme News International*, « Les agences de voyages françaises s'associent pour lutter contre le tourisme sexuel », 22 mai 2007
- 20 minutes*, « Le tourisme sexuel, bientôt épinglé au vol », 23 mai 2007
- L'Echo Touristique*, « Les professionnels s'engagent contre le tourisme sexuel », 23 mai 2007
- TourMagazine*, « Air France et les agences de voyages disent « non » au tourisme sexuel, 23 mai 2007
- Tourmag*, SNAV/Air France : « Non au tourisme sexuel ! », 23 mai 2007
- InterEntreprise.com*, « Tourisme sexuel : les professionnels prennent position », 23 mai 2007
- Quotidien du Tourisme*, « Une journée mondiale pour le tourisme responsable », 24 mai 2007
- Tour Hebdo*, « Le SNAV et Air France luttent ensemble contre le tourisme sexuel », 25 mai 2007
- Quotidien du Tourisme*, « Les voyageurs responsables vont avoir droit à leur journée mondiale », 1er juin 2007
- Dépêche AFP Mondial*, « Le tourisme sexuel, un fléau qui progresse avec l'essor mondial des voyages » par Brigitte Hagemann, 2 juin 2007
- 20 minutes*, « Le tourisme sexuel, un fléau qui progresse avec l'essor mondial des voyages », 2 juin 2007
- Tribunes de Genève*, « Le tourisme sexuel, un fléau qui progresse avec l'essor mondial des voyages », 2 juin 2007
- Métro*, « Le tourisme sexuel, un fléau qui progresse avec l'essor mondial des voyages », 2 juin 2007
- La Croix*, « Le tourisme sexuel, un fléau qui progresse avec l'essor mondial des voyages », 2 juin 2007
- France 24*, « Le tourisme sexuel, un fléau qui progresse avec l'essor mondial des voyages », 2 juin 2007
- Avmaroc.com*, « Le tourisme sexuel, un fléau qui progresse avec l'essor mondial des voyages », 2 juin 2007
- L'Alsace*, « Tourisme sexuel, le fléau s'étend », 3 juin 2007
- Le Berry Républicain*, « Trois millions d'enfants victimes », 3 juin 2007
- L'Union Reims*, « Une Journée mondiale contre le tourisme sexuel », 3 juin 2007
- Le Populaire*, « Trois millions d'enfants victimes », 3 juin 2007
- Dépêche du Midi*, « Le fléau du tourisme sexuel progresse avec l'essor mondial des voyages », 3 juin 2007

L'Indépendant, « Le fléau du tourisme sexuel progresse avec l'essor mondial des voyages », 3 juin 2007

Ouest France, « Tourisme sexuel : le « non » des associations », 3 juin 2007

Le Progrès, « Le tourisme sexuel progresse avec l'essor des voyages », 3 juin 2007

La Montagne, « Trois millions d'enfants victimes », 3 juin 2007

Le Journal du Centre, « Trois millions d'enfants victimes », 3 juin 2007

Nouvelobs.com, « 1ère Journée mondiale pour un tourisme responsable et respectueux », 3 juin 2007

Matin Plus, « Tourisme sexuel : un fléau à combattre », 5 juin 2007

La Provence, « Le tourisme sexuel, un fléau qui progresse avec l'essor mondial des voyages », 4 juin 2007

Quotidien du Tourisme, « Tourisme sexuel : un enjeu de lutte pour les agences de voyages », 6 juin 2007

Radio :

France Info

France Inter

RFI

TV :

France 3 Région

TF1 (JT 20h du 2 juin)

Paris TV Production

Liberty TV, émission « Terres solidaires », semaine du 29 mai au 2 juin 2007